



RAPPORT ANNUEL

Période du **01/01/2025** au **31/12/2025**

Titre du projet :	Renforcement des capacités des Entités nationales pour la formulation et la mise en œuvre des de projets et programmes d'investissements REDD+ en RDC (PDPEN)
Numéro de référence MPTF du projet² :	00141042
Organisation de mise en œuvre :	Programme des Nations pour le Développement (PNUD)
Rapport soumis par : Nom : Titre : Organisation : Adresse email :	Damien Mama Représentant Résident PNUD damien.mama@undp.org
Contact en cas de besoin de clarification : Nom : Titre : Organisation : Adresse email :	Willy Bassa Dheu Analyste au Programme Changement Climatique & Economie Verte (CCEV) PNUD Willy.bassa@undp.org

Veuillez indiquer si ce rapport a été approuvé par le comité de pilotage du projet :

Oui

Non

Si oui, quand : Click or tap to enter a date.

Si non, date anticipée d'examen en comité de pilotage du projet : **17/03/2026**

Abréviations et acronymes

ADIKIS/CCC	: Action pour le Développement Intégré de Kisangani et de la Cuvette Centrale Congolaise
ADPAC	: Action de Développement, Promotion et Assistance Communautaire
AML	: Anti-Money Laundering
CAFI	: Central African Forest Initiative (Initiative pour la forêt de l’Afrique centrale)
CARG	: Conseil Agricole et Rural de Gestion
CCEV	: Changement Climatique et Economie verte
CCPT	: Consortium Carré Province de la Tshuapa
CFCL	: Concession Forestière des Communautés Locales
CFCL	: Concession Forestière des Communautés Locales
CIF	: Formulaire d’Information sur les contreparties-Entités
CLD	: Comité Local de Développement
CLG	: Comité Local de Gestion
CODELT	: Conseil pour la Défense Environnementale par la Légalité et la Traçabilité
COFIL	: Comité de Pilotage
CTIDD	: Centre des Technologies Innovatrices et le Développement Durable
CTR	: Comité Technique de suivi et d’évaluation des Réformes
ECC	: Eglise du Christ au Congo
FONAREDD	: Fonds National REDD+
HACT	: Harmonized Approach to Cash Transfers/Approche Harmonisée des Transferts Monétaires
LOA	: Letter Of Agreement/ Lettre d’Accord
M\$: Millions de dollars américains
MPTF	: Multi-Partner Trust Fund
MPTFO	: Multi-Partner Trust Fund Office
N/A	: Not Applicable
OCEAN	: Organisation Congolaise des Ecologistes et Amis de la Nature
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
ONGN	: Organisation Non Gouvernementale Nationale
PAAD	: Programme d’Appui à l’Agriculture Durable
PDL-145 T	: Programme de Développement Local dans 145 Territoires
PDPEN	: Projet Don de Préparation – Renforcement des capacités des Entités Nationales
PNUD	: Programme des Nations pour le Développement
PRODOC	: Document du programme
PTA	: Plan de Travail Annuel
PTBA	: Plan de Travail et Budget Annuel
PTBA	: Plan de Travail et budget Annuel
RDC	: République démocratique du Congo
REDD+	: Réduction des émissions provenant du déboisement et de la dégradation des forêts, associées à la gestion durable des forêts, la conservation et l'amélioration des stocks de carbone forestier
REPALEF	: Réseau des Peuples Autochtones et des Communautés Locales pour les Ecosystèmes Forestiers
RPA	: Responsible Party Agreement
SE-FONAREDD	: Secrétariat Exécutif du Fonds National REDD+
SENASSEM	: Service National de Semences
SG/AGRI-SA	: Secrétariat Général à l’Agriculture et Sécurité Alimentaire
USD	: Dollar américain

Table des matières

Abréviations et acronymes.....	2
1. Données clés du projet	4
2. Résumé des progrès réalisés par le projet	5
3. Défis de mise en œuvre	5
3.1 Défis liés au contexte du pays.....	5
3.2 Défis inhérents au projet	6
3.3 Commentaires.....	6
4. Evaluation de la performance du projet.....	7
4.1 Evaluation de la performance du projet sur base des indicateurs du cadre logique.....	7
4.2 Etat d'avancement de mise en œuvre des activités du projet pour la période de rapportage	9
5. Résultats du Projet.....	11
5.1 Contributions du projet à l'atteinte des indicateurs du cadre de résultats de CAFI	11
6. Communication et promotion	13
6.1 Illustration spécifique – Photos et vidéos HD.....	13
5.2 Stratégie et plan de communication.....	14
7. Exécution financière	15
7.1 Décaissements.....	15
7.2 Suivi des Contrats	20
7.3 Gestion financière, approvisionnement et ressources humaines.....	22
7.4 Mobilisation de ressources.....	23
7.5 Audits.....	23
7.6 Révisions budgétaires.....	23
8. Suivi évaluation et apprentissage du projet	23
8.1 Etat d'avancement du plan de suivi du projet	23
8.2 Evaluations	23
8.3 Intégration des leçons apprises.....	23
8.4 Révisions programmatiques (le cas échéant).....	23
9. Thèmes transversaux.....	24
9.1 Genre, peuples autochtones et autres groupes vulnérables.....	24
9.2 Respect des standards environnementaux et sociaux	24
10. Gestion des risques	27
10.1 Matrice de gestion des risques sur la base de l'analyse effectuée	27
10.2 Évaluation de la transparence et de l'intégrité	30
11. Récapitulatif des livrables	31
12. Annexes	32

1. Données clés du projet

Titre du projet	Renforcement des capacités des entités nationales pour la formulation et la mise en œuvre des projets et programmes d'investissements REDD+ en RDC (PDPEN)
Numéro de référence MPTF du projet	00141042
Hyperlien du document de projet ¹	https://drive.google.com/file/d/16XXSi-YS0hFofTSAig9ErALIZAp2s6QX/view?usp=drive_link
Zone(s) d'intervention(s) du projet	Couverture nationale
Institutions ou ministères de tutelle	Ministère des Finances
Organisations partenaires participantes de niveau 1 ²	Programme des Nations pour le Développement (PNUD)
Budget total du projet (USD)	2 000 000,00 USD
Durée totale du projet (mois)	18 mois
Date d'approbation du projet par le Conseil d'administration de CAFI ou le Comité de pilotage du FONAREDD	27/11/2024
Date de réception des premiers fonds du MPTF	18/02/2025
Date d'approbation du 1 ^{er} Plan de Travail Budgétisé Annuel par le comité de pilotage du projet	29/04/2025
Date de clôture initiale	10/08/2026
Date de clôture révisée le cas échéant	N/A
Dépenses du 01/01 au 31/12 de l'année de rapportage	495 931,74 USD
Dépenses globales cumulatives (USD) au 31/12 de l'année de rapportage	495 931,74 USD
Taux de consommation sur l'ensemble des tranches reçues	24,80%
Date et hyperlien de l'évaluation à mi-parcours le cas échéant	N/A
	N/A

¹ L'ensemble des documents de projet se trouve sur le Drive CAFI https://drive.google.com/drive/folders/1RhAT_Hc5jycgw40xr7YZM57jV4zQFadQ. Sélectionner Country documents / Le pays ou regional / programming / active portfolio / numéro et nom du projet

² Il s'agit des organisations qui ont reçu un financement direct du Bureau MPTF dans le cadre du projet.

2. Résumé des progrès réalisés par le projet

Progrès ou résultats obtenus au cours de la période de rapportage (semestre ou année)2025	Résultats obtenus de manière cumulative depuis le début du projet
<p>Effet 1 : Une coordination et gouvernance interministérielles améliorées résultent en un régime d'autorisation, d'application de la loi et fiscal des activités économiques qui ne pousse pas les acteurs économiques à l'exploitation des forêts et aux activités illégales ; et un climat des affaires favorable aux investissements respectueux des forêts</p>	
<p>Indicateur effet : Degré de participation des acteurs de la société civile/ONGN dans la mise en œuvre directe des programmes d'investissements REDD+ financés par CAFI</p>	
<p>Produit 1.1 : Les ONG nationales dotées des capacités (fiduciaire, organisationnelle et de gestion programmatique) renforcées développent des projets/programmes d'investissements REDD+ répondant aux normes et standards de qualité requis pour les financements CAFI</p>	
<ul style="list-style-type: none"> • 12 ONGN, soit sur 18 entités nationales ciblées ONGN, soit 67% ont été micro-évaluées selon l'approche après vérification AML. Il s'agit de : ADIKIS-CCC, SOS-NATURE, OSAPY, ADPAC, SOCEARUCO, CCPT, CODELT, CTIDD, ECC, FAJA LOBI, OCEAN et REPALF. • 16 ONGN sur 18 entités nationales ciblées, soit 7 ONGN jugées prioritaires, soit 89 % ont fait l'objet d'évaluation des capacités organisationnelles et de gestion programmatique. • 263 891,30 USD de don de préparation ont été octroyés à 7 ONGN jugées prioritaires par le SE-FONAREDD (cf. Mémoire du SE-FONAREDD adressé au Ministère des Finances) à la suite des accords de petite subvention (Low Value Grant) signés avec l'agence pour un montant total de 268 320 USD. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le processus de micro-évaluation (HACT) ciblant 18 entités nationales a été lancé (recrutement du cabinet spécialisé, réunions avec les bénéficiaires, ...). • Le processus d'évaluation des capacités organisationnelles et de gestion programmatique de 18 entités nationales a été lancé (recrutement d'un cabinet spécialisé et cadrage méthodologique de la mission). • La <u>Lettre d'Accord (LOA)</u> avec le Ministère des Finances a été signée en juin pour faciliter l'accompagnement technique de ONGN dans le processus de rédaction de leurs projets/programmes d'investissements REDD+ par le SE-FONAREDD.

Commentaires

La mise en œuvre des activités a commencé véritablement au 2^{ème} trimestre 2025. Cette période a connu la tenue de la [Réunion du 1er COPIL](#) du 1^{er} COPIL qui a approuvé le PTA/PTBA 2026 et formulé des recommandations pertinentes dont la mise en place d'une [Feuille de route des actions prioritaires](#). Elle a été consacrée en outre à l'implémentation du projet et au clés tels que le partage d'informations sur le projet pour améliorer la compréhension des parties prenantes et le lancement des processus clés tel l'évaluation des capacités des ONGN bénéficiaires. Malgré le retard, des progrès significatifs ont été enregistrés.

3. Défis de mise en œuvre

3.1 Défis liés au contexte du pays

L'obtention ou le renouvellement difficile et tardive de la documentation requise pour lancer le processus de vérification AML et de micro-évaluation au début du 2^{ème} trimestre comme prévu à cause de la lenteur administrative caractérisant les services étatiques compétents. n'a pas permis aux ONGN d'obtenir ou de renouveler et de transmettre Il s'agit notamment de l'attestation de conformité/quitus fiscale, du certificat d'Enregistrement, de la licence d'exploitation et de tout autre document pertinent. Ces documents sont indispensables pour vérifier la légalité et la régularité du fonctionnement des ONGN visa vis de de l'Etat congolais. Ils constituent aussi un préalable pour l'établissement des accords de partenariats avec le PNUD.

Ce retard a impacté négativement le calendrier de mise en œuvre de toutes les activités prévues en 2025 : (i) micro-évaluation HACT, (ii) évaluation des capacités organisationnelles et de gestion programmatique, (iii) le développement d'un renforcement des capacités et (iv) l'octroi de don de préparation aux ONGN pour la finalisation de leurs Prodocs.

N'ayant pas les moyens d'influences sur cette question l'agence a recommandé aux ONGN concernées de renforcer le suivi auprès des services administratifs compétents et d'anticiper sur les prochaines étapes afin de rattraper le retard en participant activement aux évaluations prévues.

3.2 Défis inhérents au projet

L'alignement du projet sur la programmation du SE-FONAREDD est le principal du projet dont l'objectif est de mettre à disposition des ONGN dotées des capacités fiduciaires, organisationnelles et de gestion programmatique. Au finish, ces ONGN sont appelées à établir des accords de partenariats avec les agents de gestion éligibles au fonds CAFI pour la mise en œuvre des projets/programmes REDD+.

Le projet est par conséquent tenu d'attendre les conclusions de la programmation de ces investissements pour avancer avec la mise en œuvre de ses propres activités.

Il en est de même avec les ONGN bénéficiaires dont le ciblage ou la priorisation pour l'octroi de don de préparation, des discussions sur le partenariat des ONGN avec les agents de gestion potentiels (UNOPS) et de l'accompagnement technique des ONGN pour la finalisation de leurs ProDoCs qui sont conduits directement par le SE-FONAREDD sans la participation directe de l'agence.

Des discussions sont en cours entre les parties prenantes pour la mise en place un cadre d'échange pour partager des informations et harmoniser régulièrement le calendrier des activités.

3.3 Commentaires

Le projet n'a pas connu de points de blocage particuliers. En février 2025, CAFI via le FONAREDD a décaissé 2 M\$, soit la totalité du budget alloué au projet.

Le PTA/PTBA 2025 dont le budget s'élève à 1 744 591,00 \$, soit 87% du budget total du projet, a été approuvé par le COPIL tenu en avril 2025.

Les efforts consentis en 2025 se sont focalisés sur : l'implantation, le lancement officiel, signature de la LOA avec le Ministère des Finances, la micro-évaluation, l'évaluation des capacités organisationnelle et programmatique des ONGN ainsi que l'octroi de don de préparation à 7 ONGN jugées prioritaires par le SE-FONAREDD. En termes des cibles atteintes : 70,5% d'ONGN ont été micro-évaluées, 41,0% ONGN, 263 891,30 USD de don de préparation ont été octroyés et 5 ONG ont été accompagnées dans la formulation des ProDocs REDD+.

Le contexte inhérent et interne peu favorable au projet n'a pas permis de mener toutes les activités planifiées ; ce qui justifie le faible taux de décaissement (24,80%) réalisé sur la période sous-évaluation.

Des dispositions idoines sont prises pour relever le défi sachant que la clôture initiale du projet est fixée au 10 aout 2026. Il s'agit notamment de mobilier rapidement l'expertise y compris interne au PNUD et au FONAREDD pour la mise en place et la mise en œuvre des plans de renforcement des capacités concertées des ONGN bénéficiaires.

4. Evaluation de la performance du projet

4.1 Evaluation de la performance du projet sur base des indicateurs du cadre logique

Tableau évaluation de la performance :

Produits	Indicateurs	Ligne de base ³	Cible visée pour la période de rapportage (non cumulative)	Valeur atteinte pour la période de rapportage (non cumulative)	Valeur 2025 (en cumulatif) ⁴	Valeur 2026 (en cumulatif) ⁵	Valeur 2027 (en cumulatif) ⁶	Valeur actuelle (en cumulatif) ⁷	Cible finale dans le prodoc ⁸	Cible finale révisée le cas échéant	Hyperlien et numéro de la décision d'approbation de la révision de la cible le cas échéant	Commentaires ⁹
Produit 1.1 : Les ONG nationales dotées des capacités (organisationnelle et de gestion programmatique et fiduciaire) renforcées développent des projets/programmes d'investissements	1.1.1 Nombre d'ONGN ayant fait l'objet de 2 micro-évaluation des risques selon le HACT	0	18 (3 F + 2 PA)	12 (1 F + 2 PA)	12 (1 F + 2 PA)	0	0	12 (1 F + 2 PA)	15 (3 F + 2 PA)	0		Sur les 18 entités nationales ciblées, 12 ONGN soit 67% ont été micro-évaluées via l'approche HACT après vérification AML. Il s'agit de ADIKIS-CCC, SOS-NATURE, OSAPY, ADPAC, SOCEARUCO, CCPT, CODELT, CTIDD, ECC, FAJA LOBI, OCEAN et REPALEF. En revanche, 1 entité (CHRISNOVIC) jugée inéligible au HACT a été écartée à cause de son statut d'entreprise privée. La micro-évaluation

³ Préciser l'unité.

⁴ Tenir compte de la valeur validée par le rapport annuel FONAREDD /CAFI 2021

⁵ Tenir compte de la valeur validée par le rapport annuel FONAREDD /CAFI 2022

⁶ Tenir compte de la valeur validée par le rapport annuel FONAREDD /CAFI 2023

⁷ Indiquer la valeur à l'issue de la période de rapportage.

⁸ Indiquer la cible telle que renseignée dans le document de projet.

⁹ Les commentaires doivent inclure les raisons pour les progrès significatifs, les retards ou changements le cas échéant.

REDD+ répondant aux normes et standards de qualité requis pour les financements CAFI											de 3 autres ONGN (DGPA, 51 ^{ème} CEUM et CFLEDD) est prévue au 1 ^{er} semestre 2026 et celle de 2 ONGN (RCEN et GO Agri) est en attente de la documentation requise jusqu'à ce jour.
	1.1.2 Nombre d'ONGN ayant fait l'objet d'évaluation des capacités organisationnelles et de gestion programmatique	0	18 (3 F + 2 PA)	17 (1F + 1 PA)	7 (1F + 1 PA)			7 (1F + 1 PA)	15 (3 F + 2 PA)	0	sur 18 entités nationales prévues, 17 ONGN ont fait l'objet d'évaluation des capacités organisationnelles et de gestion programmatique. Il s'agit de : ADIKIS-CCC, SOS-NATURE, OSAPY, ADPAC, SOCEARUCO, CCPT, CODELT, CTIDD, ECC, FAJA LOBI, OCEAN, REPALF, DGPA, 51 ^{ème} CEUM, CFLEDD, RCEN et GO Agri. Les rapports de ces évaluations sont en cours de finalisation.
	1.1.3 Nombre de personnes hommes, femmes, jeunes et Peuples Autochtones formés par ONGN et type de formation	0	0	0	0	0	0	0	180 (20% F + 20% J + 10% PA)	0	Les formations seront réalisées en 2026 dans le cadre du plan de renforcement de capacités dont a mise en place est en cours.
	1.1.4 Nombre de personnes hommes, femmes, jeunes et Peuples Autochtones déclarant utiliser (ou utilisant) les outils et informations auxquels ils ont été formés un an après la formation	0	0	0	0	0	0	0	180 (20% F + 20% J + 10% PA)	0	La mise en place des outils fait partie des actions de renforcement des capacités dont le développement est en cours. Cette activité est prévue en 2026.
	1.1.5 Nombre d'ONGN dotées des capacités organisationnelles, de gestion fiduciaire et programmatique enforcées	0	0	0	0	0	0	0	15 (3 F + 2 PA)	0	En attente du plan de renforcement des capacités dont le développement en cours d'élaboration.
	1.1.6 Nombre d'ONGN bénéficiaires des fonds de préparation pour la rédaction de projet/programme d'investissements REDD+	0	0	7 (1F + 1 PA)	7 (1F + 1 PA)	0	0	7 (1F + 1 PA)	10 (2 F + 1 PA)	0	Activité non prévue, mais réalisée à la demande du FONAREDD (cf. Mémoire du SE-FONAREDD adressé au Ministère des Finances). Des accords de subvention ont été établis avec 7 ONGN pour un montant total de 268 320

												\$. Ces ONGN ont reçu au total 263 891,30 \$ (85%) au titre de la 1ère tranche de ce don de préparation dédié à la finalisation de leurs prodoc REDD+. Il s'agit de : ADIKIS-CCC, SOS-NATURE, OSAPY, ADPAC, SOCEARUCO, CCPT et CODELT.
	1.1.7 Nombre de projets répondant aux normes et standards de qualité développés par les ONGN dotés des capacités renforcées	0	0		0	0	0	0	10 (2 F + 1 PA)	0		Au Prodoc finalisé et approuvé fin décembre 2025, mais le processus est engagé pour 6 ONGN jugées prioritaires à savoir ADIKIS-CCC, SOS-NATURE, ADPAC, SOCEARUCO, CCPT, CODELT,

4.2 Etat d'avancement de mise en œuvre des activités du projet pour la période de rapportage

Hyperlien du PTBA approuvé par le COPIL du projet: [PTA/PTBA PDPEN 2025](#)

Activité prévue dans le PTBA 2025	Produit ¹⁰ (ex. 1.1)	Chronologie prévue pour cette activité ¹¹	Cible prévue dans le PTBA 2025	Valeur atteinte fin 2025	Statut à la fin de la période de rapportage	Progrès et/ou défis attendus au cours de l'année suivante
1.1.1. Evaluer les capacités organisationnelles, de gestion (programmatique et fiduciaire) des ONGN sélectionnées par le SE FONAREDD à la suite de l'AMI de CAFI2	1.1.	Du 01/04/2025 au 30/04/2025	18 dont 3 féminines et 2 des PA	15 dont 2 féminine et 3 des PA	En cours	<p>Evaluation des capacités fiduciaires (micro-évaluation HACT) : sur les 18 Entités nationales concernées, 12 ONGN ont été micro-évaluées et 1 entité (PME) a été écartée à cause de l'inéligibilité du secteur privé au processus HACT. En revanche, 3 ONGN (CFLEDD, DGPA et 51èmeCEUM) sont en cours de micro-évaluation et 2 autres ONGN (GO Agri et RCEN) n'ont toujours pas fourni de la documentation prérequis entamer leur micro-évaluation malgré tous les efforts consentis (sensibilisation, rappel, ...). Le défi pour 2026 est la finalisation de ce processus et la prise en compte des recommandations de rapports de micro-évaluation dans le plan de renforcement des capacités des ONGN.</p> <p>Evaluation des capacités organisationnelles et de gestion programmatique : un cabinet a été recruté (AGORA Consulting), 16 ONGN sur 18 ont fait l'objet d'évaluation des capacités. Le processus est finalisé pour les 7 ONGN jugées prioritaires et se poursuit 8 ONGN restantes</p>

¹⁰ Indiquer seulement le numéro du Produit dans lequel s'inscrit l'activité.

¹¹ Merci de vous référer au calendrier de mise en œuvre du cadre logique du projet.

Activité prévue dans le PTBA 2025	Produit ¹⁰ (ex. 1.1)	Chronologie prévue pour cette activité ¹¹	Cible prévue dans le PTBA 2025	Valeur atteinte fin 2025	Statut à la fin de la période de rapportage	Progrès et/ou défis attendus au cours de l'année suivante
						dont les drafts des diagnostics sont déjà disponibles. Les défis pour l'année prochaine consistent à finaliser rapidement (au 1 ^{er} trimestre) le processus d'évaluation et à prendre en compte les recommandations de CAFI et du FONAREDD (intégrer les recommandations/actions concrètes sur le volet fiduciaire renforcement des capacités) au-delà des formations.
1.1.2 Développer/mettre en œuvre un plan de renforcement des capacités des Ong nationales évaluées (formations spécifiques, visites d'échanges d'expériences, ...)	1.1.	Du 01/04/2025 au 31/12/2025	180 (20% F + 20% J + 10% PA)	0 (0% F + 0% J + 0% PA)	Non entamé	Le plan de renforcement des capacités n'a pas été développé et mis en œuvre. La mise en place de cet outil est en attente des conclusions et recommandations des rapports d'évaluation des capacités (activité 1.1.1). Le défi majeur pour l'année suivante consiste à mettre en place un plan de renforcement des capacités adapté avec les besoins de chaque ONGN.
1.1.3 Mettre des fonds de préparation pour la rédaction des projets/programmes à la disposition des Ong nationales à risques faible et modérées (subvention, appui ciblé, ...)	1.1.	Du 01/10/2025 au 31/12/2025	7 dont 1 féminines et 1 des PA	7 dont 1 féminine et 1 des PA	Achevé	263 891,30 USD de don de préparation ont été octroyés à 7 ONGN jugées prioritaires, soit 41% de la cible pour la préparation des ProDoc REDD+ sur recommandations au SE-FONAREDD (cf. Mémoire du SE-FONAREDD adressé au Ministère des Finances) à la suite des accords de petite subvention (Low Value Grant) signés avec l'agence. Le défi pour 2026 consiste à aligner l'octroi de don de préparation avec la programmation du FONAREDD.
1.1.4 Accompagner les Ong nationales bénéficiaires dans le processus de rédaction des Documents de projets/programmes d'investissements REDD+	1.1.	Du 01/10/2025 au 31/12/2025	6 dont 1 féminine et 1 des PA	0 dont 1 féminine et 1 des PA	En cours	Une Lettre d'Accord (LOA) a été signée avec le Ministère des Finances le 24/06/2025 pour permettre au CTR via le SE-FONAREDD de fournir un accompagnement technique aux ONGN dans le processus de rédaction de leurs projets/programmes d'investissements REDD+ par le SE-FONAREDD. Le défi pour 2026 consiste à aligner l'accompagnement technique avec la programmation du FONAREDD.

5. Résultats du Projet

5.1 Contributions du projet à l'atteinte des indicateurs du cadre de résultats de CAFI

Effets CAFI						
Les pratiques agricoles durables permettent la réduction de la conversion des terres et l'augmentation de la sécurité alimentaire	Des alternatives durables aux pratiques actuelles en matière de bois-énergie sont adoptées	Les institutions et parties prenantes du secteur forestier et des aires protégées sont en capacité et disposent d'un cadre légal permettant de promouvoir, suivre et mettre en œuvre la gestion durable des forêts	Les infrastructures et futurs projets miniers et hydrocarbures minimisent leur empreinte globale	i) Les décisions d'aménagement du territoire assurent une représentation équitable des intérêts sectoriels et maintiennent le couvert forestier ii) la sécurisation foncière n'incite pas à la conversion par des individus ou des communautés	La croissance démographique et la migration vers les forêts et les fronts forestiers sont ralenties	Une coordination interministérielle et une gouvernance sont améliorées, et résultent en i) des régimes fiscaux et permis pour les activités économiques qui ne poussent pas les acteurs économiques vers la conversion des forêts et les activités illégales, ii) un climat des affaires favorable aux investissements bénéfiques à la forêt
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Renseigner en fonction de la nature du projet, l'annexe 1 ou 2 disponible [ici](#).

- ❖ **Projet à composante territoriale / utilisation des terres : remplir l'annexe 1.** Les explications relatives aux indicateurs contenues dans cette annexe 1 se trouvent dans le document lui-même.

4 Le PDPEN n'est pas concerné par l'annexe 1 car il s'agit d'un projet de renforcement des capacités des ONGN qui n'adresse pas directement les questions liées à l'utilisation des terres.

❖ **Projet approche habitante : remplir l'annexe 2.**

- 5 **Annexe 2 – Tableau des indicateurs Transversaux pour le PDPEN et déposé dans [l'Espace collaboratif \(CAFI- votre projet\) Google Drive](#) et d'indiquer l'hyperlien ici :**

[Annexe 2 – Tableau des indicateurs Transversaux pour le PDPEN](#)

5.1.1 Matrice de bénéficiaires

L'objectif du projet est de doter les entités nationales, des capacités fiduciaires, organisationnelles et de gestion programmatique pour la formulation et la mise en œuvre des investissements REDD+ en RDC. La cible fixée pour ce faire est de 180 personnes (staffs) dont 20% de femmes, 20% de jeunes et 10% de PA dans 18 entités nationales à raison de 10 personnes par entité.

A ce jour, les données relatives aux bénéficiaires directs et indirects atteints ne sont pas disponibles pour le renforcement de capacités proprement dit n'a pas encore eu lieu. Ces derniers seront disponibles à partir de 2026.

Effet	<u>Nouveaux bénéficiaires</u> (bénéficiaires directs ayant reçu un appui pour la première fois au cours de l'année de rapportage) (indiquer % hommes et femmes)	<u>Bénéficiaires actifs</u> (bénéficiaires directs ayant reçu un appui au cours d'une année précédente et continuant de bénéficier ou de participer activement à la mise en œuvre des activités pendant l'année de rapportage) (indiquer % hommes et femmes)	<u>Nombre total des Bénéficiaires de l'année</u> (correspond à la <u>somme des nouveaux bénéficiaires et des bénéficiaires actifs</u>) (indiquer % hommes et femmes)	<u>Nombre total de bénéficiaires directs</u> (correspond à la somme des nouveaux bénéficiaires directs et des bénéficiaires directs cumulés de l'année précédente) (indiquer % hommes et femmes), en cumulatif depuis le début du projet	Description et intensité du soutien	<u>Nombre de bénéficiaires indirects en cumulatif</u> depuis le début du projet	Description et intensité du soutien	Commentaires
Aménagement du territoire								
Energie								
Agriculture								
Forêts								
Foncier								
Mines et infrastructures								
Démographie								
Gouvernance	0	0	0	0	0	0	0	Données en attente du plan de renforcement

Effet	<u>Nouveaux bénéficiaires</u> (bénéficiaires directs ayant reçu un appui pour la première fois au cours de l'année de rapportage) (indiquer % hommes et femmes)	<u>Bénéficiaires actifs</u> (bénéficiaires directs ayant reçu un appui au cours d'une année précédente et continuant de bénéficier ou de participer activement à la mise en œuvre des activités pendant l'année de rapportage) (indiquer % hommes et femmes)	<u>Nombre total des Bénéficiaires de l'année</u> (correspond à la <u>somme des nouveaux bénéficiaires et des bénéficiaires actifs</u>) (indiquer % hommes et femmes)	<u>Nombre total de bénéficiaires directs</u> (correspond à la somme des nouveaux bénéficiaires directs et des bénéficiaires directs cumulés de l'année précédente) (indiquer % hommes et femmes), en cumulatif depuis le début du projet	Description et intensité du soutien	<u>Nombre de bénéficiaires indirects en cumulatif</u> depuis le début du projet	Description et intensité du soutien	Commentaires
								des capacités prévu en 2026
Nombre total (peut ne pas être égal à la somme des rangées ci-dessus)	0	0	0	0	0	0	0	

5.2 Contributions du projet à l'atteinte des jalons de la Lettre d'intention

Il est difficile de lier directement ce projet à l'atteinte des jalons de la nouvelle LOA. Cependant, en dotant les entités nationales (ONGN) des capacités fiduciaires, organisationnelles et de gestion programmatique, le renforce le rôle de ces acteurs clés dans la mise en œuvre des investissements REDD+ financés par CAFI ; ce qui contribue à la lutte contre les moteurs de la déforestation en RDC.

N° du jalon dans la LOI ¹²	Descriptif du Jalon	Progrès accomplis lors de la période de rapportage	Progrès accomplis de manière cumulative depuis le début du projet	Commentaires
N/A	N/A			
N/A	N/A			
N/A	N/A			

6. Communication et promotion

6.1 Illustration spécifique – Photos et vidéos HD

L'année 2025 n'a pas été marquée par des actions/interventions spécifiques pouvant mettre en valeur les progrès réalisés par le projet en dehors de la 1ère réunion du COPIL tenue le 29 avril 2025.

¹² Les Lettres d'intentions sont accessibles dans ce dossier :

https://drive.google.com/drive/folders/19GjqHJD8RP4imWoEiqNloagyZPwZHDP?usp=drive_link

Cette période a été consacrée au démarrage du projet, à l'évaluation des ONGN et à l'octroi de don de préparation ayant permis à ces dernières de réaliser des missions de collecte des données sur terrain pour la finalisation des ProDocs REDD+.

5.2 Stratégie et plan de communication

Le PDPEN ne dispose pas d'une stratégie de communication propre. Ces activités de communication s'alignent à la stratégie de communication du PNUD et à la politique de CAFI et FONAREDD en la matière. Au courant de la période de rapportage, le projet n'a pas réalisé des activités de communication pertinentes. Celles-ci connaîtront une montée en puissance en 2026 avec le renforcement des capacités et l'accompagnement technique des ONGN.

En revanche, l'agence a veillé à l'utilisation systématique des logos de CAFI et FONAREDD sur tous les documents officiels et de travail du projet tels que : terme de référence, présentations power point et rapports, etc.

Utilisez et reproduisez le tableau ci-dessous afin de décrire vos efforts de communications :

Nom du projet de communication	N/A		
Date de début du projet de communication		Date de fin du projet de communication	
Objectifs du projet de communication (comment ce projet de communication s'insère-t-il dans les objectifs et la stratégie globale ?) :			
Audience	Résultat en termes de communication (y compris en termes de communication pour le changement social et comportemental)	Lien aux outils de communication (Par exemple : publications, ateliers, spots radio, pages web)	
N/A			
N/A			

7. Exécution financière

7.1 Décaissements

a) Taux de décaissements du projet.

A) Résultats	B) Budget Total initial (USD) reçu tel que dans le document de programme (indiquer si révision)	B) Budget Total (USD) reçu tel que dans le document de programme (indiquer si révision)	C) Budget prévu pour la période de rapportage (année 2025)	D) Dépenses annuelles au 31/12/2025	E) Solde au 10/07/2025	F) Taux de décaissement sur la période de rapportage	Décaissement cumulé depuis le début du programme	G) Taux de décaissement cumulé depuis le début du programme	H) solde cumulative totale	Montants engagés mais non dépensés
Effet 1 : Une coordination et gouvernance interministérielles améliorées résultent en un régime d'autorisation, d'application de la loi et fiscal des activités économiques qui ne pousse pas les acteurs économiques à l'exploitation des forêts et aux activités illégales ; et un climat des affaires favorable aux investissements respectueux des forêts										
Produit 1.1 : Les Ong nationales dotées des capacités (organisationnelles, et de gestion programmatique et fiduciaire) renforcées ont développé des projets/programmes d'investissements REDD+ répondant aux normes et standards de qualité requis et éligibles aux financements CAFI.										
Evaluer les capacités organisationnelles, de gestion (programmatique et fiduciaire) des ONGN sélectionnées par le SE FONAREDD à la suite de l'AMI de CAFI2	270 000,00	270 000,00	270 000,00	36 047,00	233 953,00	13,35%	36 047,00	13,35%	233 953,00	36 411,00
Développer/mettre en œuvre un plan de renforcement des capacités des Ong nationales évaluées (formations spécifiques, visites d'échanges d'expériences, ...)	500 000,00	500 000,00	500 000,00	0,00	500 000,00	0,00%	0,00	0,00%	500 000,00	
Mettre des fonds de préparation pour la rédaction des projets/programmes à la disposition des Ong nationales à risques faible et modérées (subvention, appui ciblé, ...)	538 258,88	538 258,88	538 258,88	263 891,30	274 367,58	49,03%	263 891,30	49,03%	274 367,58	
Accompagner les Ong nationales bénéficiaires dans le processus de rédaction des Documents de projets/programmes d'investissements REDD+	300 000,00	300 000,00	150 000,00	160 913,00	-10 913,00	107,28%	77 170,00	25,72%	222 830,00	
Sous Total Produit 1.	1 608 258,88	1 608 258,88	1 458 258,88	460 851,30	997 407,58	31,60%	377 108,30	88,10%	1 231 150,58	36 411,00
Total Effet 1	1 608 258,88	1 608 258,88	1 458 258,88	460 851,30	997 407,58	31,60%	377 108,30	88,10%	1 231 150,58	36 411,00
TOTAL RESULTAT DU PROGRAMME	1 608 258,88	1 608 258,88	1 458 258,88	460 851,30	997 407,58	31,60%	377 108,30	88,10%	1 231 150,58	36 411,00
Suivi & Evaluation	41 500,00	41 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00%	41 500,00	
TOTAL ACTIVITES M&N	41 500,00	41 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00%	41 500,00	0,00
Gestion UNDP	91 400,00	91 400,00	57 200,00	220,00	56 980,00	0,38%	220,00	0,24%	91 180,00	
Gestion Min Finances/CTR/SE-FONAREDD	128 000,00	128 000,00	115 000,00	0,00	115 000,00	0,00%	83 743,00	65,42%	44 257,00	
TOTAL ACTIVITES GESTION & COORDINATION	219 400,00	219 400,00	172 200,00	220,00	171 980,00	0,13%	83 963,00	38,27%	135 437,00	0,00
TOTAL COUTS DIRECTS DU PROGRAMME	1 869 158,88	1 869 158,88	1 630 458,88	461 071,30	1 169 387,58	28,28%	461 071,30	24,67%	1 408 087,58	36 411,00
GMS PNUD (7%)	130 841,12	130 841,12	114 132,12	34 860,44	79 271,68	30,54%	34 860,44	26,64%	95 980,68	
TOTAL PROGRAMME	2 000 000,00	2 000 000,00	1 744 591,00	495 931,74	1 248 659,26	28,43%	495 931,74	24,80%	1 504 068,26	36 411,00

b) Annexe 3 - Tableau 8.2

Téléchargez et complétez l' « [Tableau 8.2](#) », déposez-la dans l'Espace collaboratif (CAFI- votre projet) Google Drive en indiquant l'hyperlien ici et transmettez-la par email en même temps que ce rapport. **Le présent rapport sera considéré incomplet sans ce document.**

Le rapport financier certifié sur base des lignes budgétaires UNSDG est envoyé directement par les services financiers au MPTF via le système UNEX, **avec une copie électronique au Secrétariat de CAFI (et du FONAREDD en RDC)**

A) CATEGORIES DE BUDGET UNDG	B) Budget Total (USD) reçu tel que dans le document de programme (indiquer si révision)	B) Budget 1er Tranche	2ème tranche	B') Budget Total (USD) reçu tel que dans le document de programme (révisé)	H) Budget additionnel	H) Budget TOTAL	C) Dépenses 1ère tranche	D) % sur les ressources disponibles au 31/12/2025	E) Budget deuxième tranche	F) Dépenses 2e tranche	G) %	F) Dépenses Totales	I) Dépenses au mois de décembre 2025	J) %	K) TOTAL USD		
															Budget	Dépenses	%
1. Personnels	120 000,00	120 000,00	0,00	120 000,00	0,00	120 000,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00%	120 000,00	0,00	0,00%
2. Fournitures, produits de base, matériaux	14 400,00	14 400,00	0,00	14 400,00	0,00	14 400,00	131 416,16	912,61%	0,00	0,00	0,00%	131 416,16	165 928,00	115227,78%	14 400,00	131 416,16	912,61%
3. Equipements, véhicules et mobilier (y compris l'amortissement)	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00%	10 000,00	0,00	0,00%
4. Services contractuels	1 106 000,00	1 106 000,00	0,00	1 106 000,00	0,00	1 106 000,00	65 763,84	5,95%	0,00	0,00	0,00%	65 763,84	65 763,84	594,61%	1 106 000,00	65 763,84	5,95%
5. Voyages	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00%
6. Transferts et subventions aux contreparties	538258,88	538258,88	0,00	538 258,88	0,00	538 258,88	263 891,30	49,03%	0,00	0,00	0,00%	263 891,30	263 891,30	4902,68%	538 258,88	263 891,30	49,03%
7. Coûts généraux de fonctionnement et autres coûts directs	80 500,00	80 500,00	0,00	80 500,00	0,00	80 500,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00%	80 500,00	0,00	0,00%

Total des Coûts Directs	1 869 158,88	1 869 158,88	0,00	1 869 158,88	0,00	1 869 158,88	461 071,30	24,67%	0,00	0,00	0,00%	461 071,30	495 583,14	26,51%	1 869 158,88	461 071,30	24,67%
8. Coûts de soutien indirects (Max. 7 %)	130 841,12	130 841,12	0,00	130 841,12	0,00	130 841,12	34 860,44	26,64%	0,00	0,00	0,00%	34 860,44	348,60	26,64%	130 841,12	34 860,44	26,64%
TOTAL des Coûts	2 000 000,00	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00	495 931,74	24,80%	0,00	0,00	0,00	495 931,74	495 931,74	24,80%	2 000 000,00	495 931,74	24,80%

Note importante : le total des montants décaissés par effet et produit (plus couts) de l'onglet 1 doit correspondre au total des montants décaissés par catégorie UNDG transmis par les services financiers au MPTF via le système UNEX.

c) Cout efficacité : Tableau des progrès et décaissements par effets et par produits

Résultats	Progrès actuel de l'indicateur ¹³	Dépenses cumulatives en US \$ ¹⁴	Commentaires
Effet 1 : Une coordination et gouvernance interministérielles améliorées résultent en un régime d'autorisation, d'application de la loi et fiscal des activités économiques qui ne pousse pas les acteurs économiques à l'exploitation des forêts et aux activités illégales ; et un climat des affaires favorable aux investissements respectueux des forêts		377 108,30 \$	
Produit 1.1 du document de projet : Les Ong nationales dotées des capacités (organisationnelles, et de gestion programmatique et fiduciaire) renforcées ont développé des projets/programmes d'investissements REDD+ répondant aux normes et standards de qualité requis et éligibles aux financements CAFI.		377 108,30 \$	
Activité 1.1.1. : Evaluer les capacités organisationnelles, de gestion (programmatique et fiduciaire) des ONGN sélectionnées par le SE FONAREDD à la suite de l'AMI de CAFI2	- 12 ONGN dont 1 féminine et 2 de peuples autochtones ont fait l'objet de micro-évaluation selon la procédure HACT du PNUD	36 047,00 \$	- L'activité a été réalisée par 2 cabinets internationaux : Moore Insight pour la micro-évaluation HACT et AGORA Consulting pour) pour l'évaluation des capacités organisationnelles et de gestion programmatique .

¹³ Reporter la valeur indique dans le tableau 2.

¹⁴ Tels qu'indiqués dans la colonne G du tableau 5.1.

	- 7 ONGN jugées prioritaires par le FONAREDD dont 1 féminine et 1 de Peuples Autochtones ont fait l'objet d'évaluation des capacités organisationnelles, de gestion (programmatique et fiduciaire)		- Par rapport à la micro-évaluation et sur les 18 ONGN sélectionnées : (i) 12 ont été micro-évaluées, (ii) 1 entité (PME) a été écartée à cause de l'inéligibilité du secteur privé au processus HACT, (iii) 3 (CFLEDD, DGPA et 51èmeCEUM) seront micro-évaluées en 2026 et (iv) 2 (GO Agri et RCEN) n'ont toujours pas fourni de la documentation prérequis. - Par rapport à l'évaluation des capacités organisationnelle et de gestion programmatique, le diagnostic pour 7 sur 17 ONGN prioritaires a été finalisé. Le travail se poursuit pour 8 ONGN restantes (drafts des diagnostics déjà disponibles).
Activité 1.1.2. : Développer/mettre en œuvre un plan de renforcement des capacités des Ong nationales évaluées (formations spécifiques, visites d'échanges d'expériences, ...)		0,00 \$	- Cette activité attend les conclusions et recommandations des rapports des diagnostics des ONGN en cours de finalisation par le cabinet AGORA Consulting. Les diagnostics visent à évaluer les capacités fiduciaires, organisationnelles et de gestion programmatique. Elle a été reportée en 2026
Activité 1.1.3. : Mettre des fonds de préparation pour la rédaction des projets/programmes à la disposition des Ong nationales à risques faible et modérées (subvention, appui ciblé, ...)	- 7 ONGN dont 1 féminine et 1 de Peuples Autochtones ont bénéficié des fonds de préparation pour la rédaction de projet/programme d'investissements REDD+	263 891,30 \$	- Le don de préparation a été accordé sur la base d'accord de petite subvention conformément aux procédures du PNUD en la matière. Les ONGN concernées ont reçu chacun 85% de ressources sollicitées. Les 15% sont en attente des rapports narratifs et financiers de mission et des évidences y relatives (TdR et ordres des missions, PV des réunions/ateliers, photos, rapports CLIP, ProDoc élaborés, ...)
Activité 1.1.4. : Accompagner les Ong nationales bénéficiaires dans le processus de rédaction des Documents de projets/programmes d'investissements REDD+	- 6 ONGN ont été accompagnées techniquement par le SE-FONAREDD dans la formulation des projets/programmes REDD+	77 170,00 \$	- Cette activité facilitée par la LOA établie avec le Ministère des Finances a été conduite directement par le SE-FONAREDD
Total		377 108,30 \$	

d) Taux de décaissement par pilier de la Stratégie Nationale REDD+

PILIER	BUDGET DANS LE PRODOC	DECAISSEMENTS ESTIMES POUR LA PERIODE DE RAPPORTAGE	DECAISSEMENTS CUMULES DEPUIS LE DEBUT DU PROJET
Aménagement du Territoire			
Foncier			
Agriculture			
Forêt			
Energie			
Mines et Hydrocarbures			
Démographie			
Gouvernance	2 000 000,00 USD	0,00 <u>USD</u>	2 000 000,00 USD

7.2 Suivi des Contrats

Suivi des contrats

N° du Contrat	Intitulé et thématique	Type (ONG internation ale, ONG nationale, entité publique, secteur privé, autre)	Sous type (voir liste ci-dessous)	Montant du contrat	Date signature contrat	Date début des activités	Date fin Contrat	Délai Exécution Prévu	Commentaires sur les livrables attendus
LOA Ministère des Finances du 24/06/2025	Accompagnement techniques ONGN	Entité publique	Administration publique nationale	265 000,00 \$	24/06/2025	01/07/2025	31/12/2025	6 mois	Activité réalisée directement par le SE-FONAREDD
LVG/OBPI/ PDPEN/2025-14	Don de préparation pour finalisation Prodoc PIREDD RN4/ Ituri	ONG nationale	ONG nationale	42 062,00 \$	02/09/2025	02/09/2025	31/12/2025	4 mois	Rapport de mission d'identification des terroirs villageois dans le territoire de Mambasa produit par SOS Nature
LVG/OBPI/ PDPEN/2025-15	Don de préparation pour finalisation Prodoc PIREDD RN4/Kasai	ONG nationale	ONG nationale	42 878,00 \$	02/09/2025	02/09/2025	31/12/2025	4 mois	Rapport de mission d'élaboration du document du PIREDD dans le territoire de LUBAU produit par SOCEARUCO
LVG/OBPI/ PDPEN/2025-16	Don de préparation pour finalisation Prodoc PIREDD RN4/ Tshopo	ONG nationale	ONG nationale	42 000,00 \$	02/09/2025	02/09/2025	31/12/2025	4 mois	Rapport de mission de collecte des données PIREDD RN4 dans la Tshopo produit par ADIKIS-CCC
LVG/OBPI/ PDPEN/2025-17	Don de préparation/formulation Prodoc PIREDD RN1/Kwango	ONG nationale	ONG nationale	42 000,00 \$	02/09/2025	02/09/2025	31/12/2025	4 mois	Rapport de mission de consultation, diagnostic et collecte des données dans le territoire de Kenge produit par ADPAC

LVG/OBPI/ PDPEN/2025-18	Don de préparation/formulation Prodoc PIREDD Kasai Oriental	ONG nationale	ONG nationale	14 980,00 \$	02/09/2025	02/09/2025	31/12/2025	4 mois	Rapport de CODELT en attente
LVG/OBPI/ PDPEN/2025-19	Don de préparation/formulation Prodoc PIREDD RN 4/Haut Uele	ONG nationale	ONG nationale	42 400,00 \$	02/09/2025	02/09/2025	31/12/2025	4 mois	Rapport de mission de collecte des données dans le territoire de Rungu produit par OCEAN ASBL
LVG/OBPI/ PDPEN/2025-20	Don de préparation pour finalisation Prodoc PIREDD RN4/haut Uele	ONG nationale	ONG nationale	42 000,00 \$	02/09/2025	02/09/2025	31/12/2025	4 mois	Rapport de diagnostic et collecte des données dans le territoire de Wamba produit par OSAPY

Sous-type

ONG Nationale	Entité publique	Secteur privé
Organisation non gouvernementale (ONG) nationale	Administration publique nationale	Entreprise nationale
Comité Local de Développement (CLD)	Administration publique provinciale	Bureau d'étude
Comité Local de Gestion (CLG) pour les Concession Forestière des Communautés Locales (CFCL)	Université	Coopérative
Autre	Centre de recherche	Entreprise internationale
	Conseil Agricole Rural de Gestion (CARG)	Autre
	Autre	

7.3 Gestion financière, approvisionnement et ressources humaines

Fournir des informations sur la gestion financière, l'approvisionnement et les ressources humaines (si applicable) :

Les dépenses de 2025 se sont réalisées conformément au PTA/PTBA du projet et selon les procédures financières du PNUD.

Les achats des services (expertise pour la micro-évaluation et l'évaluation des capacités organisationnelles/gestion programmatique des ONGN) et des biens (matériels, équipements, mobiliers et fournitures) ont été effectués sur la base de la stratégie et du plan d'achat (plan procurement) de l'agence en la matière.

En revanche, le projet n'a pas conduit de processus de recrutement au cours de la période sous-évaluation. Bien que prévu dans le budget, cette activité ne sera pas réalisée car l'agence a choisi l'option de recourir à l'expertise disponible pour la coordination et la gestion ainsi que le suivi - évaluation des activités. Les staffs affectés au projet pour assumer ces tâches et responsabilités sont les suivants : (i) Un Coordonnateur du projet (Analyste au Programme Environnement & Changement Climatique, Pilier CIDD), (ii) Un Chargé d'Administration & Finances (Analyste financier du PAAD), (iii) Un Chargé de Suivi-Evaluation (Analyste M&N du PAAD) et (iv) Un Chauffeur (Chauffeur du PAAD).

Veillez évaluer si les dépenses financières du projet sont alignées aux prévisions du PTBA ou en retard par rapport aux plans de travail ;

Les activités ont été mises en œuvre suivant le PTA/PTBA 2025, mais avec un retard par rapport au calendrier établi à cause des contraintes externes.

Si les dépenses sont retardées ou non-conformes aux plans, veuillez fournir une explication en indiquant les mesures prises pour (i) accélérer la mise en œuvre ; (ii) s'assurer que les résultats attendus soient bien réalisés en qualité et aux échéances prévues ;

Les dépenses ont été retardées à cause de l'obtention tardive de la documentation requise pour la vérification AML auprès des services étatiques compétents par les ONGN à micro-évaluer. Il s'agit des documents suivants : attestation de conformité/quitus fiscale, certificat d'Enregistrement, licence d'exploitation et de tout autre document pertinent. Ce retard dont les causes sont externes au projet a impacté négativement le chronogramme des activités prévues en 2025 : micro-évaluation HACT, évaluation des capacités organisationnelles et de gestion programmatique, renforcement des capacités et octroi de don de préparation pour la finalisation des Prodocs des ONGN.

Veillez indiquer quel montant en dollars a été prévu (dans le document de projet) pour les activités axées sur l'égalité des sexes ou l'autonomisation des femmes et combien a été effectivement alloué à ce jour ;

Le projet n'a pas alloué des ressources spécifiques pour financer activités axées sur l'égalité des sexes ou l'autonomisation des femmes.

Quand comptez-vous demander la deuxième tranche du projet restant au compte du MPTF ;

Il n'y a pas de 2ème tranche. La totalité de ressources allouées au projet, soit 2 Millions \$ a été décaissée par MPTF.

Fournissez des mises à jour sur la passation de marchés/un plan de passation de marchés pour les services contractés pour une valeur supérieure à 1 million de dollars US énumérés dans le document de votre projet, y compris une description du processus qui a été utilisé pour identifier le fournisseur.

Les montants de passation de marché/un plan de passation de marchés pour les services contractés sont tous inférieurs à 1 Million \$. Elles portent principalement sur le recrutement des consultants pour la micro-évaluation HACT/PNUD, l'évaluation des capacités organisationnelles et de gestion programmatique ainsi que l'achat des matériels et équipements.

7.4 Mobilisation de ressources

Le projet n'a pas mobilisé des ressources supplémentaires ou des interventions d'autres partenaires.

7.5 Audits

Le projet n'a pas fait l'objet d'un audit en 2025.

7.6 Révisions budgétaires

Le projet n'a pas fait l'objet de révisions budgétaires au cours en 2025.

8. Suivi évaluation et apprentissage du projet

8.1 Etat d'avancement du plan de suivi du projet

Activité de suivi et évaluation	Nombre prévu	Nombre réalisé	Date(s)	Compte-rendu avec hyperlien (doit notamment figurer le suivi des décisions prises dans les instances de décision du projet)
COPIL de projet	1	1	29/04/2025	
Comité Technique de Gestion	N/A	N/A		
Missions de suivi terrain	N/A	N/A		

8.2 Evaluations

Nature de l'évaluation	Date	Conclusions majeures de l'évaluation	Réponse du management	Suivi mise en œuvre des actions à prendre
Evaluation à mi-parcours	N/A	N/A	N/A	N/A
Evaluation indépendante				
Evaluation finale				

8.3 Intégration des leçons apprises

Les réalisations en 2025 se sont focalisées sur l'évaluation des capacités des ONGN bénéficiaires. La seule leçon apprise est la suivante : la plupart d'ONGN sélectionnées ne sont pas à jour vis-à-vis de la réglementation en vigueur en RDC. Elles ne paient pas régulièrement ou pas du tout les impôts et cotisations sociales tel que exigés par l'Etat Congolais. Le processus de vérification AML du PNUD a permis à ces ONGN de régulariser ou e mettre à jour les documents exigés.

8.4 Révisions programmatiques (le cas échéant)

La période du rapportage n'a pas connu de révision programmatique.

9. Thèmes transversaux

9.1 Genre, peuples autochtones et autres groupes vulnérables

Suivi des aspects Genre

Critère	Activités ciblant les groupes sus mentionnés	Résultats	Nombre de ces personnes enrôlées	Défis affrontés
Mise en œuvre/Activités	Rien à signaler à ce stade			
Suivi-évaluation	Rien à signaler à ce stade			

9.2 Respect des standards environnementaux et sociaux

a. Etude d'impact environnemental et social

Une étude d'impact environnemental et social a-t-elle été réalisée au cours de ou avant la période sous-examen ? Oui , indiquer la date : Non

Dans l'affirmative, veuillez

- 1) Fournir un hyperlien à cette étude
- 2) Décrire brièvement ses conclusions majeures et/ou mises à jour au cours de la période

Indiquer si des révisions ont été effectuées

b. Plan de gestion environnementale et sociale

1) Le projet at/il développé un plan de gestion environnemental et sociale (PGES) : Oui Non

Dans l'affirmative, veuillez

1. Fournir l'hyperlien
2. Décrire la mise en œuvre et suivi du plan de gestion environnementale et sociale au cours de la période
3. Indiquer s'il y a des retards ou problèmes rencontrés lors de la mise en œuvre du PGES au cours de la période

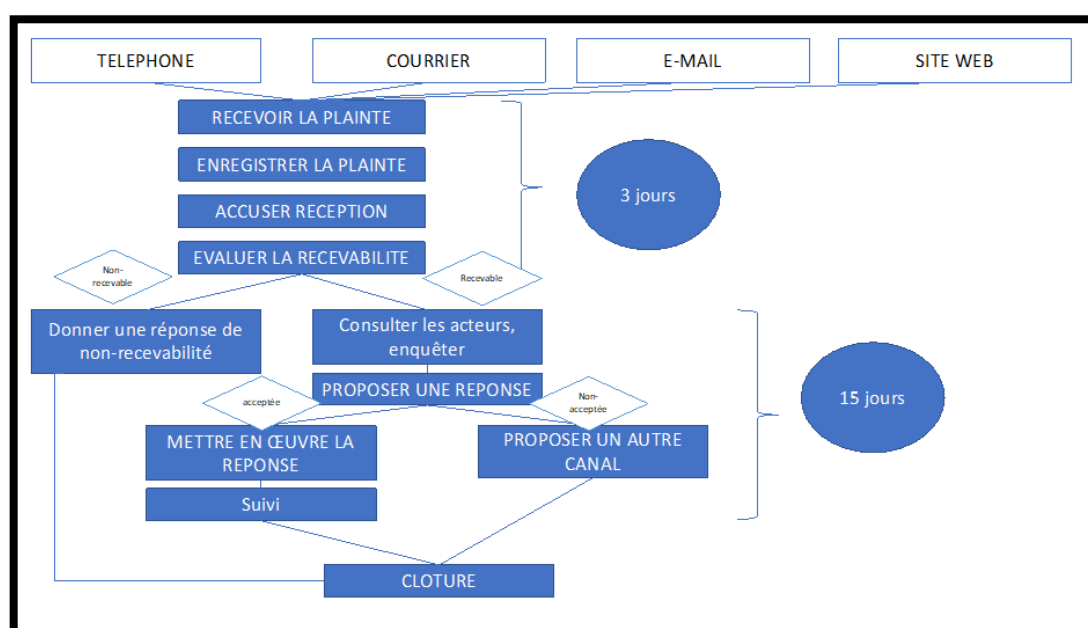
Les activités du projet sont ne sont pas de nature à impacter directement l'environnement. Elles visent au contraire à renforcer les capacités des bénéficiaires (ONGN) la formulation et la mise en oeuvre des projets REDD+ avec un accent fort sur les sauvegardes environnementales et sociales.

Par ailleurs, le respect des normes environnementales et sociales (NES) est une obligation pour tous les projets et programmes du PNUD. Ces normes visent à : i) renforcer les résultats sociaux et environnementaux des projets et programmes du PNUD ; ii) éviter des impacts néfastes sur les personnes et l' environnement ; iii) minimiser, atténuer et gérer les impacts néfastes dans les cas où il est impossible de les éviter ; iv) renforcer les capacités du PNUD et de ses partenaires à gérer les risques sociaux et environnementaux ; et v) assurer une participation complète et effective des parties prenantes, y compris par un mécanisme visant à répondre aux plaintes provenant des personnes affectées par le projet.

c. Gestion des plaintes et recours

Le projet ne dispose pas de son propre mécanisme de plaintes et recours. Il s'appuie sur le mécanisme de gestion des plaintes mis en place par le PNUD 20222 pour :

- Informer les partenaires, bénéficiaires ou autres parties prenantes de leurs droits de communiquer au PNUD leurs préoccupations ou plaintes ;
- Permettre au PNUD de rectifier ou de corriger les erreurs éventuelles ;
- Améliorer la redevabilité du PNUD envers ses partenaires et bénéficiaires du projet ;
- Maintenir la cohésion sociale dans la zone du projet et promouvoir la résilience communautaire ;
- Offrir un cadre d'expression aux bénéficiaires et assurer une participation ouverte à tous les membres de la communauté ;
- Donner l'accès à un système clair et transparent de résolution des litiges et autres doléances et retours en lien avec le PNUD ;
- Recueillir les avis et suggestions des parties prenantes sur les activités financées par le PNUD.
- Documenter les suggestions, les plaintes ou les abus constatés afin de permettre aux partenaires de mise en œuvre d'y répondre.



Aucune plainte n'a été enregistré au cours de la période sous examen.

N°	Lieu	Description de la plainte	Date d'émission	Résolution prise
		N/A		

Le partenaire du projet (Ministère des Finances/CTR) et les ONGN (organisations de la société civile environnementale) sont informés de l'existence et du fonctionnement du mécanisme des plaintes et recours pendant les réunions et ateliers du projet. Ils sont en outre capables d'adresser leurs plaintes selon le schéma présenté ci-haut.

d. Garanties de Cancún

Suivi des mesures/principes de sauvegardes de Cancún

	Actions spécifiques du projet	Défis rencontrés

Principe 1 : Les activités REDD+ doivent protéger les forêts naturelles, favoriser l'accroissement des services environnementaux et renforcer la préservation de la biodiversité. (Cancun a ; IFC norme 6)	Missions de consultation des parties prenantes, d'identification des terroirs et de collecte des données réalisées par les ONGN dans les zones d'intervention des PIREDD en cours de préparation (RN1, RN 4 et RN Kasai)	Non identifiés
Principe 2 : Les activités REDD+ doivent favoriser la transparence et la bonne gouvernance. (Cancun b)	Missions de consultation des parties prenantes, d'identification des terroirs et de collecte des données réalisées par les ONGN dans les zones d'intervention des PIREDD en cours de préparation (RN1, RN 4 et RN Kasai)	Non identifiés
Principe 3 : Les activités REDD+ doivent minimiser les pertes et dommages, prévoir des voies de recours et mettre en place des mécanismes de réparations justes et équitables d'éventuelles pertes et/ou dommages subis par les communautés et autres parties prenantes (IFC norme 4)	Aucune	Non identifiés
Principe 4 : Les bénéfices économiques et sociaux générés par les activités REDD+ doivent être partagés équitablement et proportionnellement par les parties prenantes intéressées (Cancun f ; IFC norme 1)	Aucune	Non identifiés
Principe 5 : Les activités REDD+ doivent favoriser l'émergence de nouvelles opportunités économiques pour contribuer au développement durable des communautés locales et des peuples autochtones	Aucune	Non identifiés
Principe 6 : Les activités REDD+ doivent assurer la participation effective et efficiente de toutes les parties prenantes, notamment des communautés locales et autochtones dans leurs spécificités locales (Cancun d)	Missions de consultation des parties prenantes, d'identification des terroirs et de collecte des données réalisées par les ONGN dans les zones d'intervention des PIREDD en cours de préparation (RN1, RN 4 et RN Kasai)	Non identifiés
Principe 7 : Les activités REDD+ doivent respecter les droits humains, ceux des travailleurs qu'ils emploient et les droits aux terres et ressources naturelles des communautés riveraines concernées (Cancun c)	Aucune	Non identifiés
a) Que les actions complètent ou sont conformes aux objectifs des programmes forestiers nationaux et des conventions et accords internationaux pertinents ;	Missions de consultation des parties prenantes, d'identification des terroirs et de collecte des données réalisées par les ONGN dans les zones d'intervention des PIREDD en cours de préparation (RN1, RN 4 et RN Kasai)	Non identifiés
b) Mesures visant à réduire les déplacements d'émissions.	Aucune	Non identifiés
C) Norme de performance 2 : Main-d'œuvre et conditions de travail	Aucune	Non identifiés

10. Gestion des risques

10.1 Matrice de gestion des risques sur la base de l'analyse effectuée

Identification des risques			Traitement du risque		
Description du risque	Catégorie de risque	Evolution du risque (stable, accru, amoindri) lors de l'année de rapportage	Action anticipée ou menée par le projet	Responsabilité	Echéance
Les catastrophes naturelles (sécheresse, inondations, ...) détruisent les parcs à bois et champs semenciers mis en place avec l'appui du projet ; ce entraîne des pertes des boutures et semences améliorés	Socio-environnementaux	Amoindri	Sensibilisation des parties prenantes sur la prévention des risques et catastrophes	PNUD et partenaires d'exécution	31/12/2027
La déforestation due à l'expansion des champs semenciers et des cultures dans les forêts primaires	Socio-environnementaux	Accru	La stratégie d'atténuation de risques d'effet de rebond élaborée sera affinée et mise en œuvre avec la participation de toutes les parties prenantes.	PNUD et partenaires d'exécution	31/12/2026
L'induction de pratiques de travail abusives (le travail forcé ou le travail des enfants)	Sociale	Amoindri	Les directives environnementales et sociales sont incorporées dans les contrats avec les agris multiplicateurs et autres prestataires de services et leurs conformités sont assurées	PNUD et partenaires d'exécution	31/12/2026
La capture d'élite et gestion des attentes des parties prenantes y compris les bénéficiaires	Socio-économique	Amoindri	Les critères de sélection préapprouvés sont rigoureusement respectés avec un partage d'informations et une prise de décision transparents. Un examen détaillé des offres des prestataires et agrimultiplicateurs est fait pour détecter les conflits d'intérêts et la corruption Une solide gestion des connaissances, la diffusion de l'information et des engagements communautaires sera instaurée pour garder tout le monde informé sur les objectifs et les résultats attendus du programme	PNUD et partenaires d'exécution	31/12/2026
Le changement du Gouvernement avec la modification d'orientation politique présentant un risque de divergence avec les objectifs du PAAD et du PDL-145T, en sa composante 2	Politique	Amoindri	Un dialogue politique visant à aligner et intégrer les objectifs stratégiques adoptés du programme est assurée avec les acteurs clés	PNUD et partenaires d'exécution	31/12/2026

Le mouvement des fonds auprès des partenaires basés dans l'arrière-pays	Financier	Amoindri	Le PNUD s'appuiera sur cette expérience pour palier au problème.	PNUD et partenaires d'exécution	31/12/2026
Le retard dans le décaissement des ressources prévues par le gouvernement pour le PDL-145 et les difficultés à lever des fonds auprès d'autres partenaires occasionnant le gel et le retard dans la mise en œuvre de la composante 2 en lien avec le développement des chaînes de valeur agricoles	Financier	Amoindri	Une planification rigoureuse visant à réduire au minimum la dépendance chronologique des activités du PAAD à celles de la composante 2 du PDL sera assurée pour plutôt privilégier la complémentarité et la mise à l'échelle	CTSP (Comité technique de suivi du PDL-145T), PNUD, SG à l'agriculture	31/12/2026
			Les leçons apprises du démarrage de PAAD ainsi que les bonnes pratiques seront capitalisées pour ajuster ou renforcer au besoin la stratégie de mise en œuvre de la composante 2 du PDL une fois approuvée et démarrée		
			Suivi rapproché au près du Gouvernement pour le décaissement des ressources attendues conformément au contrat en vigueur et le calendrier de décaissement conclu		
			Suivi de la mise en œuvre de la stratégie de mobilisation des ressources du PDL-145T		
Le manque de capacités et d'expertise adéquates des unités de coordination des partenaires d'exécution (CFEF, BCECO et SG Agri) pour la mise en œuvre des activités du programme	Opérationnel	Amoindri	Recrutement d'un personnel qualifié sur une base compétitive et ouverte.	PNUD et partenaires d'exécution	31/12/2025
			Formations et renforcement de capacités du personnel du Projet et de ceux de ses partenaires.		
Le non-respect des calendriers agricoles dans les différentes zones agroécologiques de la RDC	Opérationnel	Amoindri	Le respect des calendriers agricoles sera intégré dans les cahiers de charges des prestataires y compris les agrimultiplicateurs et un dispositif de suivi sera mis en place et intégré au cadre de suivi et évaluation du PAAD.	PNUD et partenaires d'exécution y compris le SENASEM	31/12/2027
			Un accompagnement sera apporté par le SENASEM dans le choix des semences améliorées résilientes et ou adaptées à chaque zone agroécologique dans la mise en place des champs semenciers et le respect des itinéraires techniques afférentes.		
			Le projet encouragera le pré-positionnement des semences produits par les agrimultiplicateurs dans les zones de production avant le démarrage des saisons agricoles pour limiter les retards éventuels dus aux diverses contraintes y compris le transport.		

Non-efficacité du système de suivi évaluation du Programme	Opérationnel	Amoindri	Le dispositif et les instruments de suivi-évaluation de PAAD sont alignés sur celui du PDL et bâtis sur les acquis et les leçons tirées des autres programmes du PNUD	CTSP, PNUD et partenaires d'exécution	31/12/2026
Le processus de passation de marché très long et la lourdeur des procédures administratives entraînant une mauvaise performance dans la mise en œuvre et l'utilisation des ressources du PAAD	Organisationnel	Amoindri	Une attention particulière sera accordée à la planification avec un calendrier de traitement optimal des dossiers.	PNUD et partenaires d'exécution	31/12/2026
			Conduite de passation des marchés déléguée aux partenaires d'exécution/parties responsables.		
			Harmonisation des processus d'achat		
			Intégration d'agents expérimentés dans le processus de passation de marchés notamment pour l'analyse des offres assurée à tous les niveaux.		
La non-transparence et le conflit d'intérêt liés aux opérations Financières de passation de marchés	Fiduciaire	Amoindri	Les mesures de tolérance zéro du PNUD en matière de fraude, de conflit d'intérêt et d'harcèlement sexuelle seront appliquées à toute opération de passation de marchés.	PNUD et partenaires d'exécution	31/12/2026
			La majorité des activités de passation de marchés passeront à travers les mécanismes des trois agences d'exécution avec qui le PNUD signera des accords. Ces derniers seront soumis à la micro-évaluation périodique pour s'assurer que leurs mécanismes fiduciaires sont conformes et transparents selon la modalité HACT. Ils seront aussi soumis à des audits annuels et des missions régulières de vérification,		
L'exhaustivité et transparence des opérations budgétaires	Fiduciaire	Amoindri	Mécanisme instauré rendant les données accessibles au public et aux industriels dans les secteurs concernés.	PNUD et partenaires d'exécution	31/12/2026
			Mécanismes de suivi des opérations extrabudgétaires (administrations personnalisées, établissements publics) et de suivi des financements sur ressources extérieures (bailleurs de fonds) instaurés		
La prévisibilité et contrôle de l'exécution du budget	Fiduciaire	Amoindri	Dispositif de vérification et d'inspection interne de suivi des indicateurs d'exécution et de contrôle des recettes (fiscales) et des dépenses (salariales, non salariales, passation des marchés) aux normes de CAFI, et PNUD instauré	PNUD et partenaires d'exécution	31/12/2026

L'insécurité, le déplacement massif des populations et l'inaccessibilité à cause des conflits armés et communautaires y compris fonciers notamment à l'Est de la RDC entravent la mise en oeuvre des activités dans certains territoires ; ce qui réduit la performance, l'efficacité et l'efficacité du programme.	Sureté et sécurité	Accru	Production dans les zones stables privilégiée en vue de répondre le cas échéant aux besoins des zones en conflit.	Gouvernement, PNUD et partenaires d'exécution	31/12/2026
			Situation sécuritaire des zones d'intervention évaluée et régulièrement suivie avec l'aide des équipes de sécurité des Nations Unies (UNDSS)		
			Plan de sécurité approprié mis en place et tenu à jour.		
			Mécanisme opérationnel de surveillance et de gestion des griefs et plaintes à tous les niveaux		

10.2 Évaluation de la transparence et de l'intégrité

Cas de Fraude, mauvaise utilisation de fonds et corruption	Oui (reporter ci-dessous combien de cas allégés, en cours d'investigation et/ou ayant conduit à des sanctions pour la période de rapportage, et une brève description de chacun des cas)	Non
Allégations		X
Investigations		X
Sanctions (y compris les recouvrements effectués et leurs montants)		X
Cas d'exploitation, abus et harcèlement sexuels		X
Allégations		X
Investigations		X
Sanctions		X

Fraude, mauvaise utilisation de fonds et corruption : Veuillez détailler les formations fournies aux staffs, consultants et sous-contractants sur fraude, la mégestion de fonds et la corruption depuis le début du programme		
	Pour la période de rapportage	Depuis le début du programme
Nombre de staffs formés /nombre de staff total	1	1
Nombre de consultants formés / nombre total	0	0
Nombre de sous-contractants formés / nombre total	0	0
Exploitation, abus et harcèlement sexuels		
Veuillez détailler les formations fournies aux staffs, consultants et sous contractants sur l'exploitation, les abus et le harcèlement sexuel		
	Pour la période de rapportage	Depuis le début du programme
Nombre de staffs formés /nombre de staff total	1	1
Nombre de consultants formés / nombre total	0	0
Nombre de sous-contractants formés / nombre total		

11. Récapitulatif des livrables

Livrables	Liens	Année de production
1. Rapport micro-évaluation ADIKIS-CCC	https://drive.google.com/file/d/1gKUq-Q3joGskgf8PHqVbaaFTEqW7ltb/view?usp=drive_link	2025
2. Rapport micro-évaluation ADPAC	https://drive.google.com/file/d/19wlvE8v5f3LMWObUnRAJp ptpY30_5AkT/view?usp=drive_link	2025
3. Rapport micro-évaluation CODELT	https://drive.google.com/file/d/1758RQWrzZ3mxHQT5SuNA3kli0pzMEJwj/view?usp=drive_link	2025
4. Rapport micro-évaluation OCEAN ASBL	https://drive.google.com/file/d/1IMzv1FFCsKHEbdLo-_um8c_4DODhn5qs/view?usp=drive_link	2025
5. Rapport micro-évaluation OSAPY	https://drive.google.com/file/d/1uYcd5P_UTcswAulFIYNN4UOTVQNu0II/view?usp=drive_link	2025
6. Rapport micro-évaluation SOS NATURE	https://drive.google.com/file/d/1tCJKOeO559mYvhalspFzTclO67K-RHJ_/view?usp=drive_link	2025
7. Rapport micro-évaluation SOCEARUCO	https://drive.google.com/file/d/1P-CJMwYk70urJPw03jC7_aQm-hYVg9G0/view?usp=drive_link	2025
8. Rapport micro-évaluation FAJA LOBI	https://drive.google.com/file/d/1WxqrZo4kBsuo0aughQdc-1XxEpObDHGS7/view?usp=drive_link	2025
9. Rapport micro-évaluation ECC	https://drive.google.com/file/d/18Ynkb4eomWmjhSvDfU9IOkwLzluAqp-w/view?usp=drive_link	2025
10. Rapport micro-évaluation CCPT	https://drive.google.com/file/d/1ihlkq21usGkBvFTMxy9ocGmUpnbqXN3_/view?usp=drive_link	2025
11. Rapport micro-évaluation CTIDD	https://drive.google.com/file/d/1kyNR53Qaw6GqIloYV_YJ0IdmKB1EeMpq/view?usp=drive_link	2025
12. Rapport micro-évaluation REPALEF	https://drive.google.com/file/d/1kZ70TJoKefQb3WRgLrjUwa3Jmg0sWgHy/view?usp=drive_link	2025
13. Rapport de diagnostic institutionnel et organisationnel ADIKIS-CCC	https://docs.google.com/document/d/11Ui9XsvfwkIH8oi1OsPCTqGCErLFZNqE/edit?usp=drive_link&oid=116459216754551508122&rtpof=true&sd=true	2025
14. Rapport de diagnostic institutionnel et organisationnel ADPAC	https://docs.google.com/document/d/1i4OV-9esRObDCBN0nG3D0wQcjsy8R1HP/edit?usp=drive_link&oid=116459216754551508122&rtpof=true&sd=true	2025
15. Rapport de diagnostic institutionnel et organisationnel CODELT	https://docs.google.com/document/d/1clRoJn5rDTPsFz5AQ1pKnCTAPY6vaMfy/edit?usp=drive_link&oid=116459216754551508122&rtpof=true&sd=true	2025
16. Rapport de diagnostic institutionnel et organisationnel OCEAN ASBL	https://docs.google.com/document/d/1H02Kp7oE8MLf5ufgN8CLu5xUjcWl9Ari/edit?usp=drive_link&oid=116459216754551508122&rtpof=true&sd=true	2025
17. Rapport de diagnostic institutionnel et organisationnel OSAPY	https://docs.google.com/document/d/1TRNSS5tTQW5gMc3CC2ECI7kNZJiEShdC/edit?usp=drive_link&oid=116459216754551508122&rtpof=true&sd=true	2025
18. Rapport de diagnostic institutionnel et organisationnel SOS NATURE	https://docs.google.com/document/d/1Cr2pC_RioeRpTMFyMuaBMimh015vInZl/edit?usp=drive_link&oid=116459216754551508122&rtpof=true&sd=true	2025
19. Rapport de diagnostic institutionnel et organisationnel SOCEARUCO	https://docs.google.com/document/d/1blqxLepd_KVpPa13s83Tt8yBnDtqsAcN/edit?usp=drive_link&oid=116459216754551508122&rtpof=true&sd=true	2025

12. Annexes

1. Tableaux indicateurs

Rappel : Placer sur l'Espace collaboratif, copier l'hyperlien ici et annexer par email l'[Annexe 1](#) ou [Annexe 2](#) en fonction de la nature de votre projet.

2. Annexe 3 / Tableau 8.2

Rappel : Placer sur l'Espace collaboratif, copier l'hyperlien ici et annexer par email le [tableau 8.2](#) relatif aux informations financières complété en format Excel.

3. Encadré « bénéficiaires »

Encadré : calculer et estimer le nombre de bénéficiaires

Les bénéficiaires reçoivent un soutien qui est défini dans deux dimensions :

Type de soutien

Soutien ciblé (reçu par des **personnes qui peuvent être identifiées et comptées** par le projet **et qui savent qu'elles reçoivent du soutien**)

Soutien non ciblé : reçu indirectement par des **personnes qui ne peuvent pas être identifiées et comptées précisément**. Par exemple : campagnes de communication, enfants dans un foyer dont l'un ou les deux parents reçoivent un appui ciblé.

2) Intensité du soutien

Faible (par exemple, les personnes vivant dans une zone administrative où l'autorité reçoit un soutien au renforcement des capacités)

Moyenne (par exemple, les personnes qui participent à des séances de renforcement de capacité de manière régulière)

Haute (par exemple, les individus qui reçoivent un accompagnement soutenu sur la durée)

Le nombre de bénéficiaires directs est dès lors défini comme le nombre d'individus (ventilés par le genre) qui reçoivent un soutien ciblé et de haute et moyenne intensité.

Le nombre de bénéficiaires indirects est le nombre d'individus (ventilés par le genre) qui reçoivent un soutien ciblé d'intensité moyenne, ou un appui non ciblé d'intensité forte ou moyenne

Si certains bénéficiaires bénéficient plus d'une fois : (eg : les membres d'une communauté qui sont soutenus pour une mise en défens et bénéficient aussi d'une nouvelle route) estimer le détail mais ne pas les comptabiliser deux fois.